



Cultur'Info

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DEUX-SÈVRES

Le conseil tient compte des observations et analyses de risques publiées dans le dernier Bulletin Santé du Végétal (BSV). Conseil collectif valable en Deux-Sèvres.

N° 10
14 mars 2019

Sommaire

AZOTE CEREALES

L'ENTRETIEN DES COURS DE FERME

COLZA : Méligèthes

**RETENEZ
CETTE DATE!**

Vendredi 22 mars 2019 à 13h30 précises
à la Salle des fêtes du Noiron à Noirterre
Projection du film "**Bienvenue les vers de terre**"
réalisé par François STUCK,

avec l'intervention de Sarah SINGLA, agricultrice

Accédez dès à présent à la bande annonce : <https://vimeo.com/306573154>

Contact : 05 49 77 15 71



FDGEDA 79

Inscription
obligatoire :



AZOTE CÉRÉALES

Pour les utilisateurs de « N-TESTER » ou « N-PILOT » : n'oubliez pas de mettre en place des zones de sur-fertilisation aux alentours du stade épis 1cm.

L'ENTRETIEN DES COURS DE FERME

Depuis le 1er janvier 2019 la vente et l'utilisation de produits phytosanitaires sont interdites aux particuliers. Seuls les produits de biocontrôle et les spécialités autorisées en agriculture biologique leurs sont désormais accessibles.

Concernant votre cour de ferme, celle-ci représente un espace professionnel et il est encore possible d'acheter et d'utiliser du glyphosate pour l'entretenir, si la spécialité commerciale dispose d'une homologation dédiée à cet usage (mention PJT : parcs/jardins/trottoirs). Avec les récents retraits de certains co-formulants contenus dans ces produits à base de glyphosate, beaucoup d'entre eux sont désormais interdits à l'utilisation. Le site e-phy anses vous permet de vérifier rapidement cela.

Exemple de produits à base glyphosate encore autorisés pour entretenir les cours de ferme : BARCLAY GALLUP SUPER 360 ESPACES VERTS, ENVISION 450 PJT, ROUNDUP INNOVERT...

Nous vous rappelons que les produits contenant du glyphosate que vous utilisez en plein champ ne sont pas autorisés pour entretenir votre cour.

D'autres produits ne contenant pas de glyphosate sont autorisés depuis de nombreuses années. On trouve notamment des spécialités à base de flazasulfuron comme MATSUDA, RAILTRAX, SARKO SAN, YOKO SAN, FLAZON 25 DG ou de flazasulfuron associés à d'autres molécules : SABRE PJT.

Source : DEMETER GEDA SUD VENDEE n°13

Si aucune alternative aux produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Des alternatives préventives existent dans le Hors Série 2017.

Rédacteurs : Conseillers Productions Végétales
Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres

<http://www.deux-sevres.chambagri.fr>

Réglementation phytosanitaire :

www.deux-sevres.chambagri.fr/environnement/guide-de-lenvironnement.html

OPE.COS.ENR.n°29 du 22/11/2017

La CA79 est agréée par le Ministère chargé de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA



Toute reproduction
ou diffusion interdite

COLZA :

MÉLIGETHES

Période de risque :

Du stade D1 (boutons accolés) au stade E (boutons séparés).

Seuil indicatif du risque :

Il dépend du stade et de la vigueur du colza. Cf. tableau ci-dessous.

État du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Évaluation du risque :

Le risque est **globalement moyen** car la majorité des colzas sont en période sensible et les méligèthes bien présents.

Attention, le risque est **fort** pour les parcelles en début de période sensible avec des populations importantes.

Pour évaluer le risque, il faut observer les méligèthes sur les plantes et tenir compte du stade et de la vigueur des cultures. Même si la météo maussade reste plutôt défavorable aux vols, restez vigilants car le nombre de méligèthes pourrait rapidement augmenter.




OBSERVEZ vos colzas !

Rappel : les adultes de méligèthes perforent les boutons floraux du colza pour se nourrir du pollen et également pour pondre mais les larves n'ont aucune incidence sur le développement du bouton. Les adultes, en endommageant le pistil, provoquent l'avortement des boutons floraux. Cependant, dès l'apparition des premières fleurs, ils ne sont plus nuisibles car le pollen est accessible et ces insectes deviennent au contraire des pollinisateurs.

Les populations de méligèthes sont régulées par de nombreux prédateurs notamment des hyménoptères (petites abeilles) qu'il convient de préserver pour jouer leur rôle de régulateur.

Moyens de lutte :

La stratégie de lutte vis-à-vis des méligèthes vise à maintenir la population à un niveau tolérable (et non à l'éradiquer) pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum. Le colza est une plante présentant d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse, elle peut faire face à des attaques de méligèthes même très fortes.

 Attention, les méligèthes sont résistants à certains pyrèthres.

Utiliser des bandes de colza ou incorporer des semences de colza à floraison précoce attirant les méligèthes en début de floraison peut permettre d'épargner les attaques en période de forte sensibilité pour le reste des colzas.

Source : BSV n°5